



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 19

L'an deux mille vingt-six le six juillet le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2026

PRÉSENTS : Cédric DAUDUIT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Patricia MONTAGNIER, Véronique SAUZEDDE, Franck MOREL, Grégory COINTE, Pascale VITTOZ, Isabelle MAUBERT, Rémi CHABANAT, Héloïse FERRIER, Mathilde BRIVARY, Zachary AUDEBERT

Ont donné procuration :

Sandrine FAURE à Christian ROBIN
Anthony BOURBONNAUX à Céline DESSIMOND
Patricia LACHAMP à Patricia MONTAGNIER
Thierry SOULEYRAS à Cédric DAUDUIT
Franck ROUGIER à Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Véronique SAUZEDDE

DELIBERATION
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
N°2026/07/43

Objet : Finances locales : Subventions

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif de l'exercice 2026, notamment les crédits inscrits au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » ;

Considérant le rôle essentiel des associations dans l'animation de la vie locale et leur contribution au développement des activités sportives, culturelles, sociales, éducatives et de loisirs de la commune ;

AR Prefecture

063-216302653-20260706-20260743B-DE
Reçu le 08/07/2026



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026

Considérant les demandes de subventions présentées par les associations et l'examen des dossiers par la commission compétente ;

Association LES PETITES GRENOUILLES	40 000,00 €
Association AMICALE DES SAPEURS	300,00 €
Association CLE DE SOL/subvention asso	1 600,00 €
Association CLE DE SOL/MAD Valérie	3 200,00 €
Association LES RESTAURANTS DU COEUR	100,00 €
Association LIGUE CONTRE LE CANCER	100,00 €
Association ORLEAT S'ANIME	1000,00 €
Association PING PONG ORLEATOIS	1 600,00 €
Association RETRO DORE	300,00 €
Association SPORTS LOISIRS ORLEATOIS	800,00 €
Association UNION MUSICALE DE LEZOUX	450,00 €
Coopérative COOPERATIVE SCOLAIRE	1 912,00 €
Association des conscrits d'Orléat	200,00 €
AFM téléthon	100,00 €
TOTAL	51 662,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le versement des subventions comme ci-dessus.
- Dits que les crédits sont prévus à l'imputation 6574

*Pour extrait conforme, fait et délibéré
les jour, mois et an ci-dessus, au
registre sont les signatures.*

Orléat, le 6 juillet 2026

Le secrétaire
Véronique SAUZEDDE

Le Maire
Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

AR Prefecture

063-216302653-20260706-20260743B-DE
Reçu le 08/07/2026